



PROJET DE
DÉFENSE
DES DROITS
DES
OUÏGOURS

LA DESTRUCTION DES FAMILLES OUÏGOURES

Un instrument de génocide systématique de la Chine



31 MAI 2021

PROJET DE DÉFENSE DES DROITS DES OUÏGOURS



À propos du Projet de défense des droits des Oûigours

Le Projet de défense des droits des Oûigours (PDDO) est un organisme sans but lucratif établi à Ottawa, au Canada, qui reçoit l'aide du National Endowment Fund for Democracy, un organisme américain établi à Washington, D.C., pour la conduite de ses activités. Le PDDO documente les politiques mises en place par le Parti communiste chinois (CCP) contre les Oûigours qui vivent en République populaire de Chine (RPC) ou ailleurs dans le monde, et il contribue à l'effort de défense des droits de la personne en partageant son propre matériel ou celui provenant d'autres sources avec des organismes et des militants oûigours du monde entier.

Projet de défense des droits des Oûigours

ئۇيغۇر الر نناك ھوقوقىنى ھمايە قىلىش قۇرۇلۇشى

116, rue Albert, bur. 329
Ottawa (Ontario)
Canada K1P 5G3

Page de couverture : Artiste oûigour anonyme
(illustration reproduite avec l'aimable autorisation du
Congrès mondial oûighour)



www.PDDO.ca



secure@PDDO.ca



+1-613-261-8512



Twitter : @Uyghuradvocacy



Table des matières

À propos du Projet de défense des droits des Oûigours	2
Résumé	5
I - Introduction	7
II – Historique	11
III – Définition de la destruction des familles oûigoures selon le PDDO	11
IV – Les victimes, leurs antécédents, leurs témoignages	12
A- Constats	12
B – Témoignages	13
1. Séparation des familles par l’internement arbitraire et prolongé de millions de Oûigours dans des camps et des prisons	15
2. Séparation des familles par le refus de délivrer des visas ou des passeports, ou la confiscation des passeports afin d’empêcher leur réunification	19
3. Séparation des familles par les divorces forcés	24
5. Séparation des familles par les disparitions forcées	28
6. Séparation des familles par les séjours forcés de groupes de Chinois désignés par l’État dans les foyers oûigours	38
7. Séparation des familles par le déplacement de jeunes Oûigours vers des camps de travail forcé	42
8. Séparation des familles oûigoures par les viols collectifs d’hommes et de femmes en détention	43
Recommandations:	38
Le PDDO exhorte le gouvernement chinois :	38



Recommandations au gouvernement canadien et au pays alliés aux vues similaires :	37
Méthode de recherche :	37
Conclusion	38
Remerciements	38



Résumé

Même si on en parle rarement, la politique systématique de la Chine visant à détruire les familles ouïgoures traditionnelles exige notre attention immédiate. Des cas de familles séparées ont été mentionnés dans des reportages sur les enfants ouïgours disparus et le génocide en cours de ce peuple, mais ce grave problème est pour ainsi dire occulté dans la couverture médiatique et les recherches universitaires. La présente vise à faire la lumière sur l'ampleur et la gravité de l'œuvre de destruction des familles ouïgoures, de même que sur les effets aggravants des politiques génocidaires du gouvernement chinois.

Le rapport qui suit a été préparé à partir des témoignages de victimes directes afin de faire une démonstration de l'intensification des manœuvres du gouvernement chinois contre les fondements mêmes des unités familiales ouïgoures dès le début du génocide, en 2014. Il importe de souligner que la présente étude vise à susciter un dialogue autour de cette question cruciale, et qu'il faudra poursuivre les recherches et en élargir le contexte.

La destruction des familles est un élément important du génocide en cours contre le peuple ouïgour. Elle constitue le résultat inévitable et cumulatif de la politique systématique de séparation des familles ouïgoures, mise en œuvre sous diverses formes. En voici quelques exemples :

- *Détention massive d'Ouïgours dans des camps d'internement*
- *Déplacement forcé de femmes et d'hommes ouïgours en âge de procréer pour les couper de leurs racines*
- *Longues peines d'emprisonnement décrétées de manière extrajudiciaire*
- *Divorces forcés*
- *Mariages forcés*
- *Entrave à la réunification des familles par le refus de délivrer des passeports ou des visas aux membres*
- *Dénonciation forcée de membres de la famille*
- *Contraception forcée*
- *Conflits imposés entre les membres des familles*
- *Séjours imposés de groupes de Chinois dans les foyers ouïgours*
- *Plus récemment, viols collectifs d'hommes et de femmes dans les camps d'internement, dont les survivants ont témoigné dans les médias*



Les témoignages des victimes permettent aussi de comprendre comment la campagne agressive que mènent les autorités chinoises – par le biais de manœuvres sophistiquées de mise à exécution des mesures extrêmes énoncées précédemment et l’interdiction stricte de la transmission intergénérationnelle des coutumes culturelles et religieuses ouïgoures – a non seulement entraîné la destruction des familles et des structures familiales ouïgoures, mais aussi l’effritement des liens sociaux au sein des communautés, des quartiers et de la population dans son ensemble.

C’est pourquoi le PDDO est parvenu à la conclusion que la Chine a pour politique de longue date de détruire les familles ouïgoures en forçant leur séparation. Elle a clairement exprimé son intention, elle a bien défini le mandat et elle procède à une mise en œuvre énergique en mobilisant des ressources d’une rare envergure, aussi bien gouvernementales (police, armée, magistrature, tous les ordres de gouvernement, Corps de production et de construction du Xinjiang, notamment) que non gouvernementales (secteurs publics et privés, entreprises de haute technologie, de fabrication et de logistique).



I - Introduction

Il est énoncé au paragraphe 16(3) de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*¹, adoptée par les Nations Unies en 1948, que « [l]a famille est l'élément naturel et fondamental de la société et a droit à la protection de la société et de l'État ».

Dans toutes les sociétés, la famille est le pont entre les générations et le fondement de la continuité entre elles. Or, aux yeux du Parti communiste chinois, les familles ouïgoures qui vivent au Turkestan oriental (ou région autonome ouïgoure du Xinjiang) dans la République populaire de Chine constituent des unités qu'il faut diviser et détruire. Actuellement, la Chine agit en violation de divers traités et engagements internationaux, de sa propre constitution et des dispositions de sa législation sur la nationalité et les passeports en menant une campagne malveillante de destruction des familles ouïgoures, l'un des nombreux instruments génocidaires déployés systématiquement par le gouvernement chinois au Turkestan oriental.

La campagne d'internement de masse des Ouïgours et d'autres personnes d'origine turque qui est menée au Turkestan oriental depuis le début de 2014² a été condamnée à maintes reprises et à juste titre par la communauté internationale³. Le 21 octobre 2020, au terme de deux journées d'audience auxquelles ont comparu plus de 25 témoins, le Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international⁴ a reconnu que les atrocités infligées par la Chine aux Ouïgours et d'autres musulmans turciques constituent un génocide au sens de la Convention sur le génocide. Le 19 janvier 2021, le département d'État américain⁵ a décrété que la Chine s'est livrée à des crimes contre l'humanité et à des actes génocidaires contre les Ouïgours et d'autres musulmans turciques. Le 22 février 2021, à la suite d'un vote unanime des députés de tous les partis, le Parlement canadien a été la première assemblée législative dans le monde à reconnaître officiellement le génocide perpétré contre le peuple ouïgour. Trois jours plus tard, le Parlement des Pays-Bas a été la première assemblée législative européenne à reconnaître que le peuple ouïgour est victime de génocide.

1 <https://www.un.org/fr/about-us/universal-declaration-of-human-rights>.

2 <https://www.hrw.org/news/2017/09/10/china-free-xinjiang-political-education-detainees>.

3 <https://www.bbc.com/news/world-asia-china-45147972>.

4 <https://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/43-2/SDIR/communiqué-de-presse/10903199>.

5 <https://2017-2021.state.gov/determination-of-the-secretary-of-state-on-atrocities-in-xinjiang//index.html>.



Selon une estimation prudente, près d'un million d'enfants ouïgours¹ sont désormais orphelins et coupés de leurs familles. L'Agence France-Presse² cite un document interne dans lequel les autorités chinoises résument ainsi l'objectif de la campagne : provoquer une rupture avec les lignées, les racines, les liens et les origines.

Provoquer une rupture avec les lignées, les racines, les liens et les origines.

1 <https://www.theguardian.com/world/2020/oct/16/thousands-of-uighur-children-orphaned-by-chinese-detention-papers-show>.

2 <https://www.afp.com/en/inside-chinas-internment-camps-tear-gas-tasers-and-textbooks>.



Une autre note de service interne¹ cite Chen Quanguo, l'actuel secrétaire du Parti communiste chinois pour la région autonome ouïgoure du Xinjiang, selon qui les camps d'internement doivent éduquer comme des écoles, être administrés comme l'armée et défendus comme une prison. Comme l'a souligné Adrian Zenz, Ph. D.², un spécialiste renommé des sociétés tibétaines et ouïgours, les politiques actuelles de la Chine contre les Oûigours visent une transformation sociale complète de ce groupe ethnique.

Les crimes perpétrés par le gouvernement chinois visent à annihiler la nation ouïgoure en détruisant les familles. Les politiques de destruction des familles englobent la séparation forcée de leurs membres; le déni des droits constitutionnels à la nationalité³; les pressions exercées sur les militants ouïgours pour qu'ils divorcent et rompent avec leurs familles; le mariage forcé de femmes ouïgours à des Chinois, ainsi que le nombre croissant de déplacements forcés des enfants et de séparation de leurs parents.

De plus, des bâtiments à l'architecture ouïgoure traditionnelle et des sites patrimoniaux sont détruits ou démantelés, et les normes culturelles sont néantisées. Les mosquées, les sanctuaires, les caveaux, les statues de personnages historiques, les traditions culinaires, les langues, les habits culturels et les rites traditionnels millénaires ont été les cibles constantes d'actes de sabotage et de destruction. On rapporte même que des cimetières ouïgours ont été rasés et transformés en « parcs du bonheur⁴ ».

Essentiellement, le gouvernement chinois s'attaque à tous les aspects socioreligieux et ethnoculturels de l'identité ouïgoure, avec l'objectif manifeste d'éradiquer cette société en s'en prenant à ses fondements.

Le PDDO a réuni dans ce rapport les récits et les témoignages de première main de familles et de victimes ouïgours pour démontrer comment l'État chinois a intégré toutes les mesures mises en place pour anéantir la société ouïgoure dans une campagne de destruction des unités familiales.

1 <https://www.afp.com/en/inside-chinas-internment-camps-tear-gas-tasers-and-textbooks>.

2 <https://www.jpolrisk.com/beyond-the-camps-beijings-long-term-scheme-of-coercive-labor-poverty-alleviation-and-social-control-in-xinjiang/>.

3 <http://www.china-embassy.org/eng/ywzn/lsyw/vpna/faq/t710012.htm>.

4 <https://www.theguardian.com/world/2019/oct/09/chinas-destruction-of-uighur-burial-grounds-then-and-now>.





II – Historique

La destruction des familles ouïgoures a débuté il y a longtemps et a laissé de profonds traumatismes transgénérationnels au sein de la société. Il s'agit de l'un des principaux instruments de la politique génocidaire de l'État chinois contre les Ouïgours du Turkestan oriental et d'ailleurs dans le monde.



Itinéraire des réfugiés ouïgours qui ont fui le Turkestan oriental en 1949



Réfugiés ouïgours au Cachemire à l'été 1950

Avant l'invasion militaire du Turkestan oriental par la République populaire de Chine en 1949, des milliers d'Ouïgours ont fui leur patrie en passant par la chaîne des Karakoram (aussi appelée Karalorum, où se trouve le Mustagh Ata) pour se rendre à Srinagar, en Inde, et à partir de là, poursuivre leur chemin jusqu'en Arabie saoudite ou en Turquie.



Le second exode de masse des Ouïgours a eu lieu dans les années 1950. D'après Gulnisa Nazarova¹, environ 200 000 Ouïgours se sont enfuis vers

La majorité des expatriés ont été victimes de la destruction des familles. Ils n'ont jamais pu revoir les membres de leur famille avant de mourir dans leur pays d'adoption.

les républiques soviétiques d'Asie centrale voisines durant cette période. La majorité des expatriés ouïgours qui ont quitté leur patrie avant ou immédiatement après l'occupation ont été victimes de la destruction des familles. Ils n'ont jamais pu revoir les membres de leur famille avant de mourir dans leur pays d'adoption.

¹ <https://iaunrc.indiana.edu/news-events/news/gulnisa-nazarova-uyghurs-in-central-asia.html>.



Le plus récent exode des Oûigours a eu lieu de 2010 à 2014. Il est attribuable surtout aux mesures répressives imposées après le massacre d'Urumqi, le 5 juillet 2009¹.

Dans la foulée de la répression sanglante qui a suivi le massacre, les règles d'obtention et de renouvellement des passeports ont été resserrées, au point où il est devenu pratiquement impossible pour un Oûigour d'en obtenir un. C'est donc sans



Réfugiés ouïgours en Thaïlande méridionale à l'été 2015

documents de voyage que des milliers d'Oûigours ont risqué leur vie pour se rendre dans les pays de l'Asie du Sud-Est comme le Vietnam, le Laos, le Cambodge, la Thaïlande et la Malaisie. En raison des coûts financiers et des graves dangers encourus, il était impensable que tous les membres d'une famille se risquent à traverser la frontière. Ceux qui entreprenaient ce

pénible voyage devaient marcher dans des forêts sauvages et franchir des montagnes escarpées, avec à peine de quoi manger et peu d'endroits pour dormir, et la peur constante d'être retrouvés et ramenés en Chine. Une fois à destination, ils devaient assurer leur sécurité dans des pays comme le Cambodge², l'Indonésie³ et la Thaïlande⁴, qui historiquement n'ont jamais hésité à déporter des Oûigours vers la Chine.

Selon une source non officielle, plus de 15 000 Oûigours ont fui illégalement vers d'autres pays de 2010 à 2014.

Selon une source non officielle, plus de 15 000 Oûigours ont fui illégalement vers d'autres pays de 2010 à 2014, et la plupart auraient réussi à s'établir en Turquie⁵. Notre source nous a cependant affirmé que les autorités thaïlandaises ont écroulé plus de 660 réfugiés ouïgours qui avaient tenté de traverser la frontière avec la Malaisie. En juillet 2015, les autorités thaïlandaises ont cédé aux pressions de la Chine et déporté une centaine d'Oûigours⁶. Personne ne sait ce qu'il est advenu d'eux, ni où ils se trouvent. Le dernier exode des Oûigours, l'un des plus importants depuis quelques décennies, avait pour origine la peur très légitime d'être persécutés par les autorités chinoises.

1 <https://www.hrw.org/report/2009/10/20/we-are-afraid-even-look-them/enforced-disappearances-wak-xinjiangs-protests>.

2 <https://www.voacambodia.com/a/icc-prosecutor-says-cambodia-uyghur-deportation-insufficient-to-initiate-investigation/5703104.html>.

3 <https://www.scmp.com/week-asia/politics/article/3107868/indonesia-deported-three-uygurs-china-pompeo-visit-security>.

4 <https://thediplomat.com/2015/07/thailand-deports-100-uyghurs-to-china/>.

5 <https://thediplomat.com/2019/02/why-is-turkey-breaking-its-silence-on-chinas-uyghurs/>.

6 <https://thediplomat.com/2015/07/thailand-deports-100-uyghurs-to-china/>.



III – Définition de la destruction des familles ouïgoures selon le PDDO

Les témoignages cités dans le présent rapport, qui ne figurent dans aucune recherche universitaire, permettent de prendre la mesure de la violence avec laquelle le gouvernement chinois a exécuté son mandat de destruction des familles ouïgoures par la mise en œuvre de politiques globales et intégrées. Considérant le caractère multidimensionnel et étendu de la destruction des familles ouïgoures, le PDDO a adopté la définition suivante de ce concept aux fins du présent rapport :

Les politiques coordonnées de l'État (la Chine) visant implicitement ou explicitement à démembrer les familles ouïgoures par des moyens comme les séparations forcées, l'internement de grandes portions de la population dans des camps, l'imposition de peines d'emprisonnement arbitraires, les disparitions et les déplacements forcés, la séparation des enfants de leurs familles, le refus de reconnaître les droits à la nationalité, les divorces forcés, les dénonciations ou la rupture forcée des liens avec des membres de la famille, les entraves à la réunification des familles et l'imposition par l'État de séjours de Chinois dans les foyers ouïgours.

Ensemble, ces politiques visent à compromettre, intégralement ou partiellement, l'intégrité de la famille ouïgoure par l'exécution des mesures mentionnées précédemment afin d'annihiler, à court ou à long terme, sa structure traditionnelle et de la remplacer par la nouvelle famille exemplaire sinisée.



IV – Les victimes, leurs antécédents, leurs témoignages

A- Constats

Dans la mesure de ses capacités, le PDDO a procédé à des vérifications approfondies des faits rattachés au profil de chacune des victimes. Tous les renseignements pertinents ont été vérifiés, y compris le nom, l'âge, le lieu de naissance, la profession, l'historique des contacts et le moment de l'arrestation. Au terme de ces recherches, le PDDO a conclu que tous les témoignages corroborent les comptes rendus impartiaux d'organismes de défenses des droits des personnes, d'organes de presse internationaux et d'autres survivants.

Il importe de souligner qu'en raison du refus systématique de la Chine d'octroyer l'accès à la région, il est difficile de jauger l'ampleur et la gravité des disparitions d'enfants, et de savoir exactement combien de familles ont disparu au Turkestan oriental.

Il importe de souligner qu'en raison du refus systématique de la Chine d'octroyer l'accès à la région, il est difficile de jauger l'ampleur et la gravité des disparitions d'enfants, et de savoir exactement combien de familles ont disparu au Turkestan oriental. Si on fait l'hypothèse que sur les trois millions d'Ouïgours qui ont été incarcérés, deux millions sont des adultes et chefs de famille, il est permis de penser, sans exagérer, que près d'un million d'enfants ouïgours sont orphelins. Le PDDO estime que beaucoup plus d'enfants ouïgours ont été séparés de leurs parents, parqués dans des orphelinats d'État ou donnés en adoption à d'autres groupes ethniques, et surtout à des Chinois.

Outre les témoignages recueillis, le PDDO a reçu de multiples appels d'enfants ouïgours ou de leurs tuteurs en Turquie. Ces enfants ont été placés dans des institutions d'enseignement turques par leurs parents, ou ceux-ci les ont laissés aux bons soins d'amis de la famille parce qu'ils devaient retourner pour ce qui devait être un court séjour au Turkestan oriental. Malheureusement, on a interdit à ces parents de quitter le territoire de la Chine. Dès l'instant où ils ont posé le pied dans leur pays d'origine, leur passeport a été confisqué et ils ont été emmenés dans des camps d'internement, condamnés à la prison à vie, ou ils ont carrément disparu, laissant leurs enfants orphelins en Turquie.

Chaque cas et témoignage examiné par le PDDO donne une démonstration du fait que l'objectif ultime de la séparation des familles ouïgoures est de les détruire. Le démantèlement de ce qui constitue le cœur de l'unité familiale ouïgoure est une première étape qui permet d'accélérer la transformation ethnosociale complète de la société selon les mandats clairs que s'est donnés le gouvernement chinois. Après avoir étudié plus de 600 témoignages, le PDDO a dégagé quatre mesures politiques qui ont abouti à la destruction massive des familles ouïgoures :

Chaque cas et témoignage examiné par le PDDO donne une démonstration du fait que l'objectif ultime de la séparation des familles ouïgoures est de les détruire.



1. *La séparation des familles par l'internement arbitraire de millions d'Ouïgours dans des camps et l'infliction de longues peines d'emprisonnement*
2. *La séparation des familles par la confiscation des passeports, le refus de délivrer des passeports ou des visas afin d'empêcher leur réunification*
3. *La séparation des familles par les divorces forcés*
4. *La séparation des familles par les disparitions forcées*

Outre les témoignages donnés volontairement, le PDDO a étudié des reportages parus dans les médias et mené des entrevues avec des militants ouïgours et des survivants de camps d'internement, dont il est ressorti quatre autres politiques de séparation des familles :

5. *La séparation des familles par la rupture forcée des liens avec des membres vivant à l'étranger*
6. *La séparation des familles par les séjours imposés de groupes de Chinois désignés par l'État dans les foyers ouïgours*
7. *La séparation des familles par le déplacement de jeunes Ouïgours vers des camps de travail forcé*
8. *La destruction des familles ouïgoures par les viols collectifs d'hommes¹ et de femmes² en détention*

B – Témoignages

Plus de 600 personnes ont témoigné et, parmi elles, environ 200 ont déploré la disparition d'au moins un membre de leur famille (parent, conjoint, enfant, frère ou sœur).

Plus de 600 personnes ont témoigné et, parmi elles, environ 200 ont déploré la disparition d'au moins un membre de leur famille (parent, conjoint, enfant, frère ou sœur). Nous reproduisons dans le présent rapport des extraits de plusieurs de ces témoignages pour illustrer les différentes mesures mises en place pour détruire les familles ouïgoures. Chaque extrait donne un exemple d'au moins une des politiques énumérées précédemment.

Le PDDO a monté des dossiers détaillés à partir de l'information donnée par les familles dont un membre a disparu, notamment les dates, les lieux, l'historique des contacts et les appels désespérés à l'action lancés au Canada et à la communauté internationale. Le présent rapport repose avant tout sur des témoignages de première main donnés au PDDO. Pour des raisons de sécurité, le nom complet des victimes ne peut pas être donné. Les documents concernant leur identité – copies des passeports, inscription nationale (户口), pièces d'identité délivrées par l'État (身份证), actes de naissance, diplômes scolaires et actes de mariage – ainsi que les témoignages manuscrits sont sous la garde du PDDO.



- 1 <https://bitterwinter.org/rape-in-xinjiang-camps-male-inmates-are-victims-too/>.
- 2 <https://www.bbc.com/news/world-asia-china-55794071>.



1. Séparation des familles par l'internement arbitraire et prolongé de millions d'Ouïgours dans des camps et des prisons

Depuis 2016, les autorités chinoises ont parqué des Ouïgours et d'autres musulmans turciques dans des camps d'internement sous couvert de « rééducation » et de « lutte contre l'extrémisme religieux¹ ». Les autorités chinoises ont multiplié les prétextes pour justifier l'envoi de personnes vers ce qu'elles ont appelé des « centres de formation professionnelle et de transformation » : possession d'une tente; fréquentation d'une mosquée; voyage à l'étranger; abandon de la cigarette ou dispute avec un officiel², pour n'en nommer que quelques-uns.

En août 2018, des experts du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale ont estimé que deux millions d'Ouïgours et d'autres musulmans turciques ont été envoyés vers des camps politiques d'endoctrinement³. Les militants ouïgours pensent toutefois qu'ils sont beaucoup plus nombreux.

Les témoignages suivants illustrent parfaitement comment le gouvernement chinois a séparé des familles ouïgoures ordinaires en internant certains de leurs membres dans des camps et en infligeant des peines d'emprisonnement prolongées.

1 <https://www.rfa.org/english/news/uyghur/guidelines-11072017153331.html>.

2 <https://www.thechinastory.org/yearbooks/yearbook-2018-power/chapter-4-internment-and-indoctrination-xis-new-era-in-xinjiang/forty-eight-suspicious-signs-of-extremist-tendencies/>.

3 <https://www.reuters.com/article/us-china-rights-un-idUSKBN1KV1SU>.



تۇزۇلما

مەن 2014 - يىلى 9 - ئايدا يولدىشىم بىلەن ئۇيغۇر تۇرۇپ قېلىشقا
 ئۆزۈمنى تەييارلىدىم. مەن قېتىم تۈركىيەگە كەلدىم. 2017 - يىلى بالىلارنىڭ تۇرۇپ قېلىشقا
 ۋاقتى تەييارلىنىپ قالغاندا يولدىشىم بىلەن 2017 - يىلى 2 - ئايدا بالىلارنىڭ تۇرۇپ قېلىشقا
 كېلىشى ئۈچۈن ئۆزۈمگە كەلدىم. 3 - ئايدا ئۆزۈمنىڭ كىملىكىم ئۆزۈمنىڭ ئۆزۈمگە كەلدىم.
 2017 - يىلى يولدىشىم بىلەن تۈركىيەگە كەلدىم. مەن ئۆزۈمنىڭ كىملىكىم ئۆزۈمگە كەلدىم.
 مەن ئۆزۈمنىڭ كىملىكىم ئۆزۈمگە كەلدىم. مەن ئۆزۈمنىڭ كىملىكىم ئۆزۈمگە كەلدىم.
 ئۆزۈمنىڭ كىملىكىم ئۆزۈمگە كەلدىم. ئۆزۈمنىڭ كىملىكىم ئۆزۈمگە كەلدىم.
 ئۆزۈمنىڭ كىملىكىم ئۆزۈمگە كەلدىم. ئۆزۈمنىڭ كىملىكىم ئۆزۈمگە كەلدىم.
 ئۆزۈمنىڭ كىملىكىم ئۆزۈمگە كەلدىم. ئۆزۈمنىڭ كىملىكىم ئۆزۈمگە كەلدىم.

a. Dossier 1121

Le témoignage original, en ouïgour, a été reçu en novembre 2018.

« Je m’appelle X. Je suis arrivée en Turquie avec mon mari et trois enfants en septembre 2014 pour qu’ils puissent recevoir une éducation. Quand les permis de résidence de mes enfants (*Ikamet izni* en turc) ont expiré, mon mari est retourné à Urumqi pour récupérer leurs actes de naissance. En mars 2017, on lui a retiré son passeport pour l’empêcher de retourner en Turquie. Il a été envoyé dans un camp de « rééducation » à la fin de 2017.

Depuis, nous n’avons pas eu de contact avec lui, et j’ai dû me débrouiller seule avec mes trois garçons. Nous n’avons toujours pas de permis de résidence. Mes enfants sont encore jeunes et je n’ai pas pu travailler parce que je dois m’en occuper. Ils ne peuvent pas rester seuls. Notre situation est très difficile parce que les liens avec notre pays d’origine ont été coupés. Je n’ai aucun moyen d’avoir des nouvelles de mon mari et de mes autres proches. »

« Je n’ai aucun moyen d’avoir des nouvelles de mon mari et de mes autres proches. »

b. Dossier 1175 – Le témoignage original, en ouïgour, a été reçu en novembre 2018.

« Je m’appelle X. Je suis né le XX 1984 dans la ville d’Hotan. J’ai un diplôme d’études secondaires et j’étais dans les affaires dans ma ville natale. En 2016, quand j’ai reçu mon passeport [chinois] pour la première fois, je suis allé à l’étranger par affaires. Le 30 octobre 2016, je suis venu en Turquie avec ma famille, puis je suis retourné en Chine pour ramener mon plus jeune fils. Je n’ai pas pu obtenir ses papiers.

J’ai quitté mon pays d’origine le 28 décembre 2016. En 2017, mon frère m’a rapporté que [transmission de renseignements] durant une fouille dans ma maison, on [la police] a trouvé un manuscrit ancien. À cause de cette découverte, ma maison a été rasée et des mandats d’arrestation ont été lancés contre ma femme et moi. J’ai appris ensuite que mes cinq frères et deux beaux-frères ont été envoyés en prison et dans des « camps de rééducation ». Je suis inquiet pour ma sécurité en Turquie. »

« Je suis inquiet pour ma sécurité en Turquie. »

c. Dossier 836 – Le témoignage original, en ouïgour, a été reçu en novembre 2018.

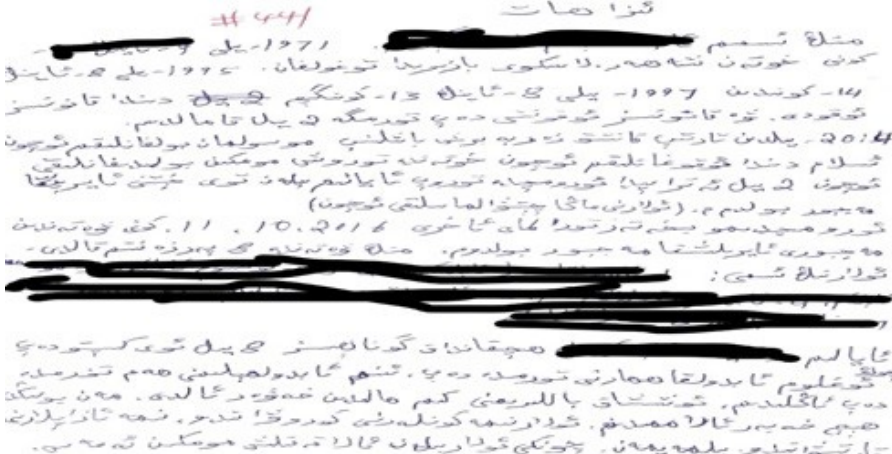
« L’auteur de ce témoignage est X. Je suis originaire de la ville d’Hotan, dans le Turkestan oriental. J’ai fui en Turquie en raison de la répression incessante exercée par la Chine, comme la détention arbitraire de membres de ma famille ou leur internement dans des



camps sous de faux prétextes dans le soi-disant but de les éduquer. Aussi, comme j'ai beaucoup d'enfants, je risque de recevoir une amende très élevée et, dans le pire des scénarios, d'être emprisonné. À cause de la répression systématique, ma mère est morte d'une crise cardiaque. Il était impossible pour moi et mes enfants de vivre en paix à Hotan. De janvier à juillet 2016, ma famille et moi sommes venus en Turquie. Après mon arrivée, mon frère aîné a été condamné à 13 ans de prison. Un autre de mes frères a été envoyé dans un camp d'internement, soi-disant pour y être « rééduqué ». Je n'ai pas de nouvelles d'eux. »

« Mon frère aîné a été condamné à 13 ans de prison. Un autre de mes frères a été envoyé dans un camp d'internement, soi-disant pour y être « rééduqué ». Je n'ai pas de nouvelles d'eux. »

d. Dossier 441 - Le témoignage original, en ouïgour, a été reçu en novembre 2018.



« Je m'appelle X. Je suis né le X septembre 1971 à Hotan (Laskuy). Du 14 août 1995 au 13 août 1997, j'ai été détenu sous le prétexte que je

a campagne « Frapper fort » en 2014, je n'ai pas pu vivre à Hotan, et j'ai donc déménagé à Urumqi. Pour protéger ma femme et mes enfants, je suis divorcé depuis deux ans. Comme je ne pouvais pas vivre en paix à Urumqi, j'ai dû fuir le pays le 11 octobre 2016. J'ai laissé huit enfants dans mon pays natal : 1) X; 2) X; 3) X; 4) X; 5) X; 6) X; 7) X, et 8) X.

Ma femme, même si elle est innocente, a été condamnée à huit ans d'emprisonnement. Mon fils aîné, X, et mon frère, Y, sont aussi en prison. C'est ce que j'ai entendu. Je ne sais pas qui s'occupe de mes autres enfants, comment ils se portent et à quoi ressemble leur vie. Je n'ai aucun moyen de communiquer avec eux. Je ne sais pas non plus si les autres membres de ma famille vont bien. À cause des difficultés que j'ai mentionnées, je souffre de diabète et d'autres troubles de santé chroniques, et mon état s'est détérioré. J'ai été séparé de ma famille et de mon pays que j'aime tant, et je vis en exil pour l'unique raison que je suis né dans une famille ouïgoure et musulmane. Personne dans ma famille n'a violé de loi chinoise, mais nous sommes les victimes du génocide perpétré par la Chine. »

« Personne dans ma famille n'a violé de loi chinoise, mais nous sommes les victimes du génocide perpétré par la Chine. »





L'histoire de M. Huseyin (Huseyincan) Celil et de sa famille est déchirante.

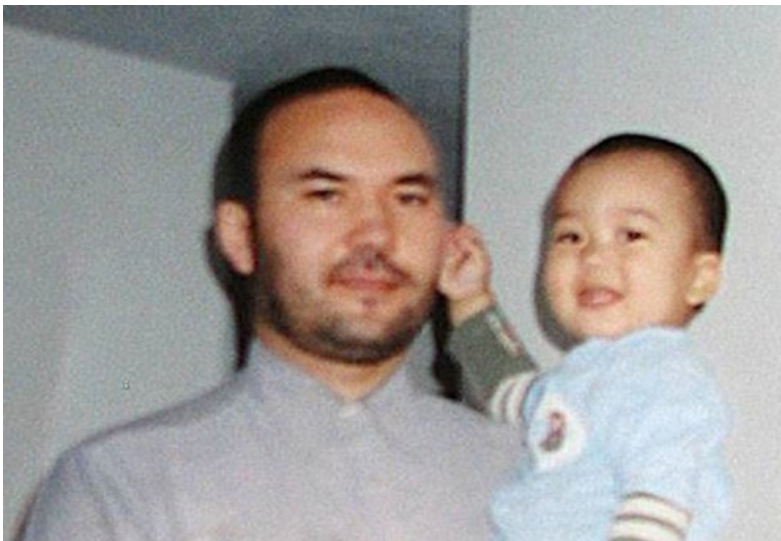
L'emprisonnement injuste par la Chine de M. Celil a causé des souffrances terribles à sa famille depuis 2006. Huseyin Celil¹ est un citoyen canadien d'origine ouïgoure qui a fui la persécution dont il faisait l'objet en Chine. Parrainé par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, il s'est établi au Canada et a obtenu sa citoyenneté en novembre 2005. Ses quatre enfants vivent actuellement à Burlington, en Ontario.

Il a été enlevé par le gouvernement chinois au début de 2006 alors qu'il visitait ses beaux-parents, en Ouzbékistan.

En novembre 2006, il a été condamné à la prison à perpétuité dans la ville d'Urumqi, au Turkestan oriental, à la suite d'un procès à huis clos devant un tribunal factice, au cours duquel il n'a pas eu droit à la représentation par un avocat. Depuis son arrestation, la Chine a refusé de reconnaître sa citoyenneté canadienne et lui a refusé l'accès aux autorités consulaires canadiennes.

Cette affaire constitue un des exemples les plus frappants d'une mesure visant à détruire une famille ouïgoure. Depuis 16 ans, cette famille vit un véritable cauchemar. Les quatre enfants, qui sont tous citoyens canadiens, ont grandi sans père, et leur mère a vécu toutes ces années sans son mari. La douleur et le désespoir de tous les membres de la famille, et notamment ceux de sa femme, Kamila Telendibae-va, ont été exacerbés par l'impossibilité de communiquer avec le prisonnier en Chine.

(Photo de famille non datée montrant Huseyincan Celil)



Kamila : « Le fait d'ignorer où est mon mari, ou même s'il est vivant, me donne l'impression de vivre nuit et jour sous la torture.

Mes enfants et moi ressentons un manque. Il manque le principal membre de notre famille. Mes enfants me demandent pourquoi leur père est en Chine. Je n'ai pas de réponse. C'est difficile à expliquer. »



1 recognizecelil.com.

« Le fait d'ignorer où est mon mari, ou même s'il est vivant, me donne l'impression de vivre nuit et jour sous la torture. Mes enfants et moi ressentons un manque. Il manque le principal membre de notre famille. Mes enfants me demandent pourquoi leur père est en Chine. Je n'ai pas de réponse. C'est difficile à expliquer. »



Ma famille a payé une caution de 100 000 yuans pour obtenir ma libération après plus de 2 ans [en prison]. J'ai ensuite payé 150 000 yuans pour fuir la Chine clandestinement et me rendre en Turquie. J'ai laissé derrière mes parents âgés, ma femme et trois enfants. Je n'ai aucun moyen de communiquer avec eux. Des amis qui sont venus en Turquie m'ont appris que mes parents ont été envoyés dans des camps [d'internement]. Je demande justice. Ma maison, d'une valeur estimée de 130 000 yuans, a été confisquée. »

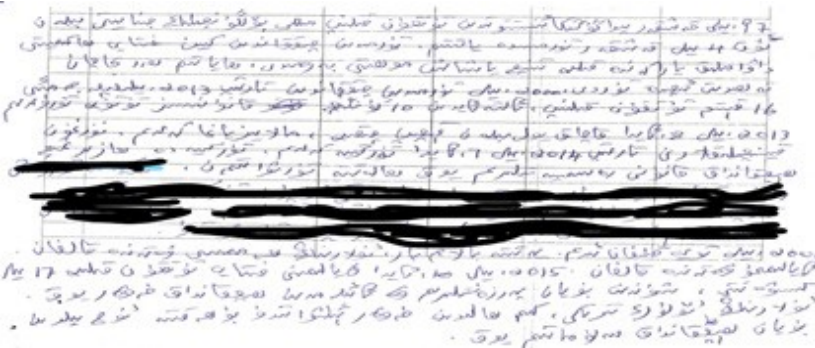
« J'ai laissé derrière mes parents âgés, ma femme et trois enfants. »

« Couple marié : AQ (32 ans) et RU (30 ans); enfant disparu (Hotan) : SA (28-11-2006); dernier contact : 01-09-2013.

« La persécution politique intolérable m'a forcé (AQ) à quitter la Chine en 2013 avec deux de mes enfants et ma femme. Ma fille aînée, SA, est restée avec mes parents parce que nous ne pouvions pas fuir tous ensemble. Nous avons dû payer un pot-de-vin exorbitant pour chaque personne. Des passeurs nous ont aidés à la traverser la frontière et nous sommes finalement arrivés en Turquie après un long et difficile périple. Nous n'avions pas de papiers. Notre famille est dévastée depuis la disparition de ma fille SA en 2013 à Hotan, au Turkestan oriental. »

« Notre famille est dévastée depuis la disparition de ma fille SA en 2013, à Hotan, au Turkestan oriental. »

d. Dossier 20 – Le témoignage original, en ouïgour, a été reçu en novembre 2018.



J'ai été arrêté en 1997 (alors que je me trouvais) au Collège normal de Kashgar. J'ai été emprisonné pendant quatre ans pour « séparatisme ethnique ». Après ma libération, le régime chinois ne me laissait pas

vivre en paix et ma vie était toujours en danger. J'ai été libéré en 2000 et, jusqu'à 2013, j'ai été détenu 16 fois, pour des périodes allant de 10 jours à 6 mois. En août 2013, j'ai fui la Chine pour me rendre en Malaisie. Après beaucoup d'épreuves, je suis finalement arrivé en Turquie en juillet 2014. J'y vis depuis sans papiers officiels. Je me suis marié en 2000 et j'ai sept enfants. Ils vivent tous en Chine avec ma femme. En octobre 2015, le régime chinois a mis ma femme sous détention et l'a condamnée à 17 années de prison. Je n'ai pas de nouvelles d'elle ni de mes enfants depuis. Je ne sais pas s'ils sont en vie et qui prend soin d'eux. »

« Le régime chinois a mis ma femme sous détention et l'a condamnée à 17 années de prison. Je n'ai pas de nouvelles d'elle ni de mes sept enfants depuis. »



Le cas de M. Kamal Tursun représente une autre histoire déchirante de séparation d'une famille. M. Kamal Tursun est un Canadien d'origine ouïgoure qui a fui la Chine en 1999 et qui est actuellement très malade. Il vit à Edmonton, en Alberta. Son seul souhait avant que son état se détériore davantage est de revoir sa fille, de qui il a été forcé de vivre séparé depuis une vingtaine d'années.

M. Tursun et sa femme, Ramile Ablimit, ont fui la Chine parce qu'ils craignaient, à juste titre, d'être persécutés. Ils n'ont pas revu leur fille, Gulgine, depuis une vingtaine d'années.

Les autorités chinoises ont refusé à maintes reprises de délivrer un passeport à Gulgine afin qu'elle émigre au Canada pour y vivre avec ses parents.

Cette séparation forcée a dévasté et déchiré la famille.

Le D^r G. Blevins, associé du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada, a envoyé une lettre au ministre de l'Immigration pour le prier d'intervenir dans ce dossier en invoquant des motifs humanitaires.

Dans sa lettre, le D^r Blevins a expliqué que M. Kamal a de graves problèmes de santé et que retrouver sa fille serait bénéfique pour son bien-être physique, psychologique et affectif.

M^{me} Ramile Ablimit, la mère de Gulgine, a déclaré ce qui suit dans une entrevue avec le PDDO : « Mon mari et moi sommes séparés de notre fille depuis 22 très longues années à cause du gouvernement chinois. Elle a grandi sans pouvoir recevoir les soins de ses parents. Je me demande si la Chine est dirigée par des êtres humains ou par des robots sans cœur. Nous vivons chaque jour avec la peine et la souffrance que nous cause le refus du gouvernement chinois de laisser notre fille venir nous retrouver. Mon mari est maintenant dans un état grave, confiné à son lit d'hôpital et lié en permanence à des appareils de maintien en vie.

Tout le monde à l'hôpital ressent notre douleur. Nous avons passé plus de 7 000 jours et de 7 000 nuits à penser à notre fille Gulgine. Elle avait seulement besoin d'un morceau de papier pour voyager à titre de citoyenne de ce pays. Cela ne s'est pas produit. Nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir pour que notre fille retrouve son foyer. Dans un autre coin du monde, un gouvernement maléfique s'est amusé de voir notre famille vivre dans la souffrance et la torture depuis deux décennies. »



M. Kamal Tursun à l'hôpital; photo reproduite avec l'aimable autorisation de sa famille

« Nous vivons chaque jour avec la peine et la souffrance que nous cause le refus du gouvernement chinois de laisser notre fille venir nous retrouver. »

« Nous avons passé plus de 7 000 jours et de 7 000 nuits à penser à notre fille Gulgine. »



3. Séparation des familles par les divorces forcés

Des Ouïgours, et notamment ceux qui militent à l'étranger, souffrent depuis des années de ne pas pouvoir retrouver les membres de leurs familles restés au Turkestan oriental. Une des tactiques souvent employées par le régime chinois est de prendre en otage des membres de la famille de militants ouïgours qui sont à l'extérieur de la Chine pour les terroriser et les bâillonner. Beaucoup de conjoints de militants connus ont été forcés de divorcer pour prouver qu'ils coupaient les liens. Même des Ouïgours en exil qui ne sont aucunement engagés politiquement rapportent avoir été forcés de divorcer, une pratique de plus en plus répandue depuis 2017. Les témoignages suivants en donnent quelques exemples.

a. Tahir Imin (militant ouïgour aux États-Unis)

(Tahir Imin, sa femme et leur fille à Urumqi. Témoignage en anglais. Photo attribuée à M. Imin.)



« Je m'appelle Tahir Imin. Je vis à Washington, D.C. J'ai quitté la Chine en février 2017 pour étudier à l'Université de Haïfa, en Israël. Les autorités chinoises m'ont sommé de rentrer en Chine en mai 2017. J'ai poursuivi mes études et je me suis rendu aux États-Unis en août 2018. Après mon arrivée, ma femme a été forcée de divorcer

et elle subissait constamment des interrogatoires. Depuis, j'ai perdu sa trace. Je n'ai plus de nouvelles d'elle ni de ma fille de sept ans. J'ai raconté mon histoire à *The Atlantic* et à *Al-jazeera*. Le gouvernement chinois a répliqué en envoyant plus de 28 membres de ma famille en prison, et il a même infligé des peines d'emprisonnement de 10 et de 15 ans à ma mère et à mon frère. Je n'ai aucune idée de ce qui arrive aux membres de ma famille. »

b. Dossier 127 – Le témoignage original, en turc, a été reçu en novembre 2018.

Ben	[REDACTED]	Göçkârımın	18 Temmuz 2016	göçtürüm
benim üç kız	çocuklarımla	çocuklarım	Değerli	Türkistanda' kaldı
Ben eşimle	çin zulumdan	telefon ile	Başardım,	2 ben kardeşimle
Bir yerde	kalmıyorum.			

« Je m'appelle X. Je suis arrivée en Turquie en juillet 2016 avec trois de mes enfants. Mes trois autres filles sont restées au Turkestan oriental. La Chine m'a

forcée à divorcer de mon mari par téléphone. J'habite avec des membres de ma famille. »

4. Séparation des familles par la rupture forcée avec des membres vivant à l'étranger

Comme en fait état le rapport « *The Government never oppresses us* »: *China's proof-of-life videos as intimidation and a violation of Uyghur family unity*, publié par le Uyghur Human Rights Project¹, l'État chinois diffuse des vidéos de propagande dans lesquels il force des Ouïgours non seulement à dénoncer le militantisme de membres de leurs familles, mais aussi à les discréditer publiquement et à annoncer qu'ils rompent les liens avec eux. Le rapport indique que des vidéos visant à prouver que les protagonistes sont en vie sont enregistrées sous la contrainte comme outils de harcèlement, de menace et d'intimidation. Ces vidéos et les politiques globales dont elles découlent violent plusieurs normes internationales en matière de droits de la personne, dont le droit à l'unité de la famille. Voici quelques exemples de vidéos de propagande chinoise dans lesquelles des Ouïgours ont été forcés de déclarer qu'ils rompaient les liens avec des membres de leurs familles.



Ruzi Memet Atawulla (dans la capture d'écran) « dénonce » son frère, Memet Tohti Atawul-la, qui étudie en Turquie. L'enregistrement a été publié dans *Global Times*² (tabloïd publié par le Parti communiste chinois).

a. Ce qui suit est un extrait du témoignage de Qel-binur Siddiq, envoyé au PDDO en février 2021.

1 <https://uhrp.org/report/the-government-never-oppresses-us-chinas-proof-of-life-videos-as-intimidation-and-a-violation-of-uyghur-family-unity/>.

2 <https://www.globaltimes.cn/content/1174468.shtml>.



Elle a été dénoncée par son frère et sa sœur dans une vidéo montée de toutes pièces. L'intégralité de son témoignage est donnée à la page 22. « [...] ma sœur et mon frère ont tous les deux été mis en détention et forcés de me dénoncer après ma prise de position publique [sur les camps d'internement chinois] alors que je me trouvais aux Pays-Bas. On m'avait dit de me taire, de ne pas parler aux médias, de ne pas donner d'entrevue. Mon plus jeune frère a ensuite été forcé de m'insulter et de me dénoncer. [C'était] à la mi-novembre 2020. Une vidéo mise en scène par la police a été diffusée. J'ai appris en janvier 2021 que la police [chinoise] a fait une descente dans la maison de ma sœur après mon apparition dans un reportage de la BBC¹. »

¹ <https://www.bbc.com/news/world-asia-china-5656344>.



5. Séparation des familles par les disparitions forcées

Dans un rapport publié en octobre 2009, Human Rights Watch (HRW)¹ faisait état de 43 cas de disparitions forcées d'Ouïgours. Le service ouïgour de Radio Free Asia (RFA)², cité le 14 mai 2012, a rapporté que plusieurs milliers d'Ouïgours ont disparu durant et après l'opération de répression militaire du 5 juillet 2009. Selon un autre compte rendu de RFA³, 10 000 Ouïgours environ auraient été victimes de disparitions forcées. Le gouvernement a contraint au silence des membres des familles qui ont demandé de l'information sur des proches disparus. Un article du *New York Times*⁴ concernant un rapport classifié ayant fait l'objet d'une fuite révèle que le gouvernement a ordonné aux responsables locaux de museler les étudiants ouïgours. Dans ses directives, le gouvernement demande aux gouvernements locaux d'adopter des mesures politiques pour répondre aux questions que pourraient poser les étudiants ouïgours (qui rentrent à la maison après leurs études dans une école située en Chine continentale) au sujet des membres de leurs familles disparus. Selon le *New York Times*, le guide sur les questions et les réponses commence gentiment, en recommandant aux responsables de dire aux étudiants qu'ils n'ont aucune raison de s'inquiéter au sujet de leurs proches disparus.

On sait que beaucoup d'Ouïgours ont disparu, mais il est impossible de connaître le nombre exact. Malgré la requête de Michelle Bachelet, la haute-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme⁵, la Chine n'a pas permis à son bureau de mener une enquête indépendante pour faire la lumière sur les disparitions forcées et les détentions arbitraires d'Ouïgours. Des membres de la diaspora ouïgoure un peu partout dans le monde brandissent la photo de membres de leurs familles disparus et répètent sans arrêt la même question : « Où se trouvent ces personnes? »

1 <https://www.hrw.org/report/2009/10/20/we-are-afraid-even-look-them/enforced-disappearances-wake-xinjiangs-protests>.

2 <https://www.rfa.org/english/news/uyghur/missing-01232012173244.html>.

3 <https://www.refworld.org/docid/5045fe7d23.html>.

4 <https://www.nytimes.com/interactive/2019/11/16/world/asia/china-detention-directive.html?mtr-ref=www.google.com&assetType=REGIWALL&mtrref=www.nytimes.com&assetType=REGIWALL&mtrref=www.nytimes.com&qwh=B655812A61756363E5DC5FA848FC10F4&qwt=pay&assetType=PAYWALL>.

5 <https://www.globalr2p.org/countries/china/>.



« À la Chine : Où sont les dizaines de milliers d’Oùigours disparus? »

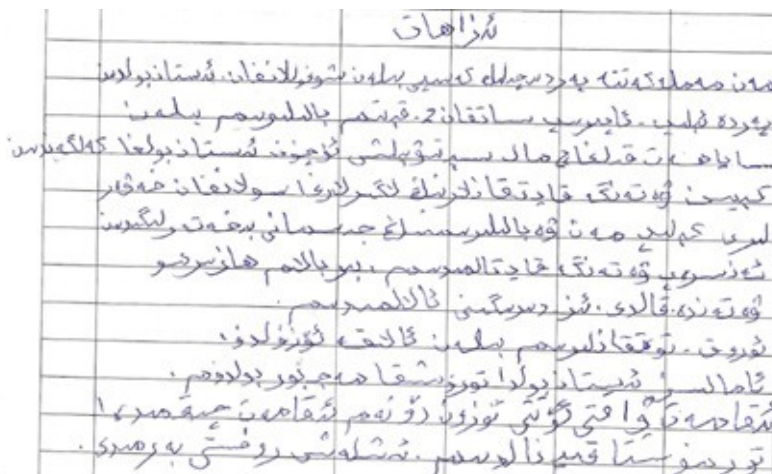
(Avec l’aimable autorisation du Congrès mondial oùighour) Depuis le premier compte rendu sur les disparitions forcées dans la foulée du massacre d’Urumqi le 5 juillet 2009, leur nombre a explosé. Les témoignages qui

suivent sont ceux de quelques-unes seulement des très nombreuses victimes oùigoures dont la famille a été détruite à la suite de la disparition forcée de certains de leurs membres, un phénomène qui prend de l’ampleur depuis 2017.

a. Abdurahman Tohti, père oùigour vivant en Turquie

« Ma femme est partie au Turkestan avec nos deux enfants en août 2016. Je ne les ai plus revus depuis leur départ à l’aéroport d’Istanbul, où ils ont pris un vol direct vers Urumqi. [Depuis ce jour], je n’ai eu aucune nouvelle de mes deux enfants et de ma femme. Le 4 janvier 2019, sur le site de médias sociaux chinois Tik Tok, je suis tombé sur une vidéo de propagande chinoise montrant un enfant oùigour qui répondait à des questions en chinois. « Qui es-tu? » « Je suis chinois. » « Quel est ton drapeau? » « Le drapeau rouge à cinq étoiles. » C’était mon fils, porté disparu. Depuis ce jour, j’ai multiplié les recherches pour retrouver sa trace, mais sans succès. Au total, 12 membres de ma famille ont disparu. Je ne sais rien. [Je n’ai] aucune information au sujet de ma femme, de mes deux enfants et de neuf autres parents proches disparus. Mon fils a six ans, et ma fille a quatre ans. »

b. Dossier 765 – Le témoignage original, en oùigour, a été reçu en novembre 2018.



« J’avais une boutique de rideaux chez moi. J’allais les acheter à Istanbul et je les rapportais dans mon pays pour les revendre. Lors de mon deuxième voyage à Istanbul pour acheter des marchandises et faire du tourisme, j’étais avec mes enfants. C’est à ce moment que j’ai entendu dire que des



Comme j'étais inquiète pour la sécurité de mes enfants, j'ai décidé de ne pas rentrer dans mon pays. Une de mes filles s'y trouve toujours et je ne peux pas la retrouver. Je n'ai plus aucun lien avec ma famille. Je n'avais pas le choix de rester à Istanbul. Mon permis de résidence [à court terme] est expiré et j'attends mon permis de résidence à long terme. On ne m'a pas accordé de permis de travail, et j'ai beaucoup de peine à assurer notre subsistance [ici]. »

c. Témoignage d'Abduljelil Emet, un père ouïgour qui vit en Allemagne



« J'atteste que je suis Abduljelil Emet. Je suis né le 10 décembre 1966 dans le district d'Uqturpan, qui relève de la préfecture d'Aksou. J'ai été contraint de quitter ma terre natale, le Turkestan oriental, à cause de la persécution religieuse, de la discrimination ethnique, de l'oppression politique et du travail forcé infligés par le gouvernement chinois.

Je vis en Allemagne depuis 1997, et j'ai obtenu ma citoyenneté en 2006.

Je n'ai jamais revu ou réussi à réunir ma famille depuis les 25 dernières années à cause des politiques chinoises de séparation des familles. Ma femme, Maryam Abduljelil, mon fils aîné, Muzaffar (Muzaipayar Jalili) et mon plus jeune fils, Jalali, sont restés à la maison quand j'ai fui la Chine il y a 25 ans. Le gouvernement chinois a refusé toutes leurs demandes de passeport et ils ne peuvent pas venir me trouver en Allemagne. C'est impossible pour nous de réunir notre famille.

Depuis au moins cinq ans, je n'ai aucun contact avec mes deux fils, Muzaffar, et Jalali, ma femme, Maryam, mes deux frères, Muhammad Émet et Qudus Émet, leurs enfants et petits-enfants, mes deux sœurs, Bahargul Émet et Arzugul Émet, leurs maris et leurs enfants. Je ne sais pas si le gouvernement chinois les a tués, mis en prison ou dans des camps d'internement, ou s'il les a envoyés en Chine continentale pour en faire des esclaves. »

« Je ne sais pas si le gouvernement chinois les a tués, mis en prison ou dans des camps d'internement, ou s'il les a envoyés en Chine continentale pour en faire des esclaves. »



Des agressions sexuelles et des actes de harcèlement physique et mental sont signalés régulièrement¹. Les témoignages suivants décrivent l'expérience de familles ouïgoures avec leurs « parents » chinois.

a. Témoignage de Zumrat Dawut, une survivante d'un camp d'internement qui habite aux États-Unis



Zumrat Dawut avec les « parents » chinois qu'elle a été forcée d'héberger dans le cadre du programme de jumelage du gouvernement chinois (Le Monde)²

« Nos parents chinois habitaient avec nous une dizaine de jours par mois. Nous devions nous montrer très hospitaliers. Nous

devions leur fournir de nouveaux draps et même leur faire chauffer de l'eau le soir pour qu'ils se lavent les pieds. Ils me demandaient ce que je pensais du gouvernement, quelles étaient mes valeurs islamiques et si des membres de ma famille militaient activement contre la Chine. Si nous ne les servions pas bien ou si nous ne répondions pas à leurs questions, ils nous menaçaient de nous signaler aux autorités, qui nous auraient envoyés dans des centres de rééducation.

Ma fille de 11 ans était jumelée à un « parent » chinois de 20 ans. À plusieurs reprises, ce jeune homme m'a appelée quand il était ivre pour me demander d'envoyer ma fille pour qu'elle reste avec lui. Il était très difficile pour moi de trouver des excuses pour refuser. J'ai même simulé une maladie. C'était une expérience terrible en tant que mère. »

¹ et ² https://www.lemonde.fr/international/article/2020/09/17/ces-faux-cousins-chinois-qui-s-imposent-dans-les-familles-ouigoures_6052513_3210.html?fbclid=IwAR1OokBJ1OSPPZ4C8NWVFX-UTliqWckOYu4KPI-nOB3FQfAnYW6iRC8J7Qy4.



b. Qelbinur Siddiq a été forcée de travailler comme enseignante dans un camp d'internement. En février 2021, elle a raconté au PDDO l'expérience qu'elle a vécue avec un « parent » chinois qui a logé chez elle :

« Je m'appelle Qelbinur Siddiq. Je suis arrivée aux Pays-Bas le 9 octobre 2019 pour y visiter ma fille. J'avais un visa d'un mois qui était apposé sur mon passeport chinois. Cependant, dès mon arrivée, j'ai décidé que je ne retournerais pas dans ma patrie, le Turkestan oriental, tant qu'elle serait sous l'emprise de la République populaire de Chine. Quand j'ai appelé mon mari trois semaines plus tard, il a insisté pour que je rentre [à Urumqi]. Puis la pandémie de COVID-19 a éclaté et mes collègues de l'école m'appelaient sans cesse pour me poser des questions sur ma situation. Je répondais que je ne pouvais pas rentrer, les autorités [chinoises] se sont mises à m'appeler tous les jours pour me poser la même question et me menacer de couper ma pension si je ne rentrais pas sur-le-champ. À la fin de février [2020], j'ai reçu un téléphone de la police dans lequel on me criait que j'étais une traîtresse. Les policiers m'insultaient et me maudissaient. Mon mari m'a aussi appelée pour me dire qu'il divorçait. En ouïgour, il a employé le mot *talaq* [divorce] et d'autres vilains mots. Un peu plus tard, mon mari m'a rappelée et m'a expliqué qu'il avait été forcé de tourner une vidéo montée de toutes pièces. Il avait suivi une formation pendant quatre heures d'affilée sous la surveillance de la police [chinoise] avant d'enregistrer cette vidéo dans laquelle il dénonçait notre relation, et il a ajouté que *tout ce qu'il y disait était un mensonge*.

En septembre 2016, une campagne de jumelage entre de « nouveaux » parents chinois et des foyers ouïgours a été lancée. Ces « nouveaux » parents restaient chez nous pendant un mois. En mai 2017, la campagne est entrée dans une nouvelle phase appelée « hébergement de la parenté ». Ces prétendus parents venaient rester chez nous pour nous « enseigner » à cuisiner et à obéir au Parti communiste. Un de ces prétendus parents me harcelait constamment, surtout quand il buvait. Les Chinois me disaient de ne pas résister, que c'était une politique gouvernementale. Ils me demandaient pourquoi je criais et pourquoi j'appelais mon mari. Le superviseur de mon mari, qui était chinois, lui a dit que sa femme était belle.

Quand nous mangions ensemble, il enlevait ses vêtements et me demandait si j'étais musulmane, si je priais, si je savais comment lire le Coran, ce que je pensais de la campagne des « nouveaux parents ». Nos « invités » chinois nous forçaient à consommer de l'alcool. Un en particulier me prenait souvent dans ses bras. Il m'a dit un jour qu'il avait été envoyé dans le sud du Xinjiang et qu'il logeait dans des foyers ouïgours dont les hommes étaient absents. Il se *faisait plaisir* avec les femmes ouïgoures, disait-il. Il insistait pour avoir une aventure avec moi, il me harcelait constamment.



J'ai entendu dire qu'il est retourné à Beijing. J'ai même pensé à le tuer et à me tuer après. Chaque semaine, nous devons prendre des photos et les envoyer en guise de preuves aux hautes autorités chinoises. Nous subissons cela une semaine par mois. Beijing a envoyé ce Chinois ailleurs. Il était marié et avait un fils de 12 ans. La campagne de « jumelage avec la parenté » visait à humilier les Ouïgours, à les assimiler en les forçant à manger du porc et d'autres choses du genre. L'objectif était soi-disant de bâtir des relations interethniques et de renforcer l'unité. Nous subissons de l'oppression partout, pas seulement dans les prisons.

Des filles sont obligées de marier des hommes d'origine ethnique chinoise pour sauver des membres de leurs familles. J'ai entendu de différentes sources que des femmes ouïgoures ont tué des Chinois dès la première nuit qu'elles ont passée avec eux. Nous avons été stérilisées de force. Je l'ai été à 50 ans et je suis restée avec une invalidité permanente. La stérilisation forcée est imposée de 18 à 59 ans. Ma sœur et mon frère ont tous les deux été mis en détention et forcés de me dénoncer après ma prise de position publique [sur les camps d'internement chinois] alors que je me trouvais aux Pays-Bas.

On m'avait dit de me taire, de ne pas parler aux médias, de ne pas donner d'entrevus. Mon plus jeune frère a été forcé de m'insulter et de me dénoncer. [C'était] à la mi-novembre 2020. Une vidéo mise en scène par la police a été diffusée. J'ai appris en janvier 2021 que la police [chinoise] a fait une descente dans la maison de ma sœur après mon apparition dans un reportage de la BBC¹. »



Qelbinur Siddiq aux Pays-Bas en janvier 2021 (reproduite avec son aimable autorisation).

« La destruction des familles ouïgoures se produit à une très grande échelle. Des millions de familles ouïgoures sont déjà détruites. On voit rarement des gens dans les rues. Les quartiers ouïgours traditionnels sont désertés. Il n'y a pas d'Ouïgours dans les rues. Elles sont vides. Si ma sécurité est assurée, je n'hésiterai pas à me rendre dans la région ouïgoure pour montrer tous les endroits où je suis allée, et même l'établissement où j'ai été stérilisée. »



¹ <https://www.bbc.com/news/world-asia-china-56563449>.

7. Séparation des familles par le déplacement de jeunes Oûigours vers des camps de travail forcé

Le sinistre, vaste et très rentable programme de forçats ouïgours fait aussi partie des manœuvres de la Chine pour détruire les familles ouïgoures. Les analyses qu'a faites le chercheur Andrian Zenz du rapport Nankai¹ lui ont permis d'établir sans équivoque que le projet de *lutte à la pauvreté* par les transferts de main-d'œuvre est en fait une mesure à long terme pour favoriser l'assimilation et réduire la densité de la population ouïgoure.



Jeunes Oûigours de Kashgar et d'Hotan, appelés les « travailleurs en surnombre », en transit vers le parc industriel du Groupe Zhonghai dans la zone de Korla le 24 avril 2017 (Source : site Web du gouvernement de Bazhou, au Xinjiang)²

Voici un extrait d'une annonce concernant le transfert vers d'autres provinces chinoises de travailleurs du Turkestan oriental parrainés par le gouvernement. L'annonce indique qu'il est possible de passer commande de 1 000 travailleurs ouïgours de 16 à 18 ans. Selon un rapport de l'Australian Strategic Policy Institute, les annonces de recrutement vantent ainsi les avantages des travailleurs du Xinjiang : encadrement de manière quasi militaire; endurance aux lourds travaux; aucune perte de travailleurs. Il faut commander au moins 100 travailleurs. Il est aussi affirmé dans l'annonce que les chefs d'usine peuvent demander que des policiers du Xinjiang soient stationnés autour de leurs installations 24 heures par jour, et que les travailleurs peuvent être livrés (avec un cuisinier ouïgour) dans les 15 jours suivant la signature d'un contrat d'un an³.

1 <https://jamestown.org/wp-content/uploads/2021/03/Coercive-Labor-and-Forced-Displacement-in-Xinjiangs-Cross-Regional-Labor-Transfers-A-Process-Oriented-Evaluation.pdf?x68095>

2 <https://archive.fo/LFoFq>.

3 <https://www.aspi.org.au/report/uyghurs-sale>.



Beaucoup de familles ouïgoures ont été séparées à cause des déplacements massifs dans le cadre du programme de transfert de forçats. Étant donné que la majorité des déplacements forcés ciblent de jeunes Ouïgours en âge de procréer, et qu'ils sont soumis à un contrôle quasi militaire 24 heures par jour, ils en gardent des séquelles physiques et psychologiques qui laissent une empreinte indélébile et dévastatrice dans leur parcours de vie. Il est difficile de savoir si ces jeunes Ouïgours pourront rentrer chez eux et retrouver leurs parents, ou fonder une famille dans un avenir proche. Cette campagne systématique et bien orchestrée, dont l'ampleur dépasse tout entendement, constitue l'une des pires mesures de destruction des familles ouïgoures.

8. Séparation des familles ouïgoures par les viols collectifs d'hommes¹ et de femmes² en détention

Des survivants de camps d'internement ont livré des témoignages troublants de viols et d'agressions sexuelles. Des personnes qui ont été détenues et astreintes au travail forcé ont expliqué qu'autant les femmes que les hommes subissent des agressions sexuelles, y compris des viols collectifs. Selon ces témoignages, les pratiques de viols collectifs, d'agressions sexuelles et de torture dans les camps d'internement sont organisées et systématiques, et ces actes sont perpétrés autant par des gardes que par des Chinois qui paient pour violer des détenus. Selon les survivants³, le gouvernement chinois recourt aux agressions sexuelles et aux viols de masse des détenus ouïgours pour les détruire.

Les survivants décrivent les traumatismes physiques et psychologiques profonds laissés par les viols collectifs. Ces expériences se répercuteront sur le bien-être des victimes et sur leurs projets familiaux pour toute leur vie. Une survivante d'un camp a parlé d'une ancienne compagne de cellule qui est devenue alcoolique et toxicomane, et qui est tombée dans un état de désespoir profond après sa libération. Elle a ajouté que la plupart des femmes qui ont subi de la violence sexuelle dans les camps d'internement sont dépressives, nerveuses, déroutées. Les souvenirs des agressions ne sont jamais loin et les victimes revivent constamment la même souffrance. Voici comment une survivante décrit cet état : « Les souvenirs sont toujours là, ils me hantent. Dès que j'y pense, je pleure. Je revis des scènes dégoûtantes. Comment voulez-vous qu'une personne aussi tourmentée continue d'avoir une vie de famille normale? Comment est-ce possible? »

1 <https://bitterwinter.org/rape-in-xinjiang-camps-male-inmates-are-victims-too/>.

2 <https://www.bbc.com/news/world-asia-china-55794071>.

3 <https://thediplomat.com/2015/07/thailand-deports-100-uyghurs-to-china/>.



Recommandations

La République populaire de Chine (RPC) agit actuellement en violation de la Convention sur le génocide adoptée en 1948¹ en se livrant à des actes génocidaires contre les Ouïgours et d'autres personnes d'origine turque au Turkestan oriental.

De plus, la RPC viole toutes les dispositions du Statut de Rome² et commet des crimes contre l'humanité³ en s'attaquant aux Ouïgours et à d'autres personnes d'origine turque au Turkestan oriental.

En droit international, les actes de génocide et de crime contre l'humanité sont considérés comme étant la forme de violence la plus brutale et la plus grave, et leur sanction relève des compétences internationales.

Le PDDO exhorte le gouvernement chinois :

à mettre fin immédiatement aux actes génocidaires et aux crimes contre l'humanité perpétrés contre les Ouïgours, y compris les assassinats, les détentions massives, les longues peines d'emprisonnement, l'esclavage, les viols, les déplacements, la séparation des enfants de leurs parents et la destruction des familles ouïgoures;

à autoriser l'accès immédiat et inconditionnel au Turkestan oriental aux fins de la conduite d'une enquête indépendante visant à déterminer l'ampleur et la gravité de la destruction, et à soutenir des projets de réconciliation et de rétablissement;

à indemniser les victimes de préjudices physiques et mentaux, et à leur procurer l'aide médicale et psychologique nécessaire à leur guérison rapide;

à faire en sorte que les membres des familles ouïgoures qui ont été séparées puissent sans délai reprendre contact les uns avec les autres, et qu'ils puissent maintenir ce contact sans restriction, surveillance ou contrôle;

à lancer une enquête internationale, coordonnée et indépendante afin de traduire en justice les responsables d'actes génocidaires et de crimes contre l'humanité.

¹ <https://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CrimeOfGenocide.aspx>.

² <https://www.icc-cpi.int/NR/rdonlyres/ADD16852-AEE9-4757-ABE7-9CDC7CF02886/283948/RomeStatuteFra1.pdf>.

³ <https://www.un.org/fr/genocideprevention/crimes-against-humanity.shtml>.



Recommandations au gouvernement canadien et aux pays alliés aux vues similaires :

Que le gouvernement donne suite à la motion parlementaire¹ adoptée le 22 février 2021 et reconnaisse que les crimes perpétrés contre les Ouïgours au Turkestan oriental constituent un génocide.

Que le gouvernement agisse de concert avec ses alliés à l'échelle internationale pour faire reconnaître qu'un génocide est en cours contre les Ouïgours et que des crimes contre l'humanité sont commis contre les millions d'Ouïgours vivant au Turkestan oriental.

Que le gouvernement établisse une instance spéciale et un mécanisme exécutoire afin d'accélérer l'entrée des Ouïgours et d'autres personnes d'origine turque qui fuient le génocide et qui sont coincés dans des États tiers vulnérables aux pressions de la Chine.

Tel qu'il a été recommandé dans le rapport du Parlement², que le gouvernement adopte des politiques de soutien aux familles ouïgoures déchirées par suite de la campagne de destruction systématique menée par l'État chinois.

Que le gouvernement, de concert avec ses alliés, mobilise toutes les compétences au sein du système des Nations Unies pour traduire en justice les responsables d'actes de génocide et de crimes contre l'humanité infligés aux Ouïgours.

Méthode de recherche

Les témoignages présentés dans le rapport ont été recueillis auprès de personnes dont les familles sont des victimes directes et qui les ont soumis volontairement au PDDO. Celui-ci a analysé plus de 600 témoignages écrits de membres de familles ouïgoures vivant en Turquie pour la plupart, dont 200 environ déplorent la disparition d'au moins un membre de leur famille, soit un parent, un conjoint, un enfant, une sœur ou un frère.

Les témoignages sont rédigés en ouïgour, en turc ou en anglais, et le PDDO a traduit en anglais ceux qui ont été présentés en ouïgour ou en turc. Pour protéger la confidentialité et assurer la sécurité des victimes, des numéros de dossier ont été utilisés dans le rapport plutôt que leurs noms et autres renseignements permettant de les identifier. Le présent rapport contient également des compléments d'information sur la destruction des familles qui ont été tirés de reportages parus dans les médias et de rapports d'autres experts.

Le PDDO réitère que les témoignages corroborent les comptes rendus des organismes de défense des droits de la personne, des organes de presse internationaux et de survivants. Par conséquent, le PDDO ne remet pas en question leur validité.

1 <https://www.noscommunes.ca/members/fr/votes/43/2/56>.

2 <https://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/43-2/SDIR/communique-de-presse/10903199>.



Conclusion

Pour détruire la société ouïgoure et la spolier de son identité, la Chine s'est attaquée à la structure familiale, qui en constitue le fondement. Depuis 1949 et avec un acharnement exacerbé depuis 2014, le gouvernement chinois mène une campagne systématique de destruction des unités familiales en mettant en œuvre des politiques génocidaires contre les Ouïgours vivant au Turkestan oriental et à l'étranger. Pour battre en brèche l'idée même de la famille ouïgoure, le Parti communiste chinois s'emploie à *réduire* ses membres afin de les amener à former des *familles exemplaires sinisées*. Des tactiques comme les incarcérations et les déplacements de masse, les ruptures forcées des liens familiaux et le refus de délivrer des passeports ont permis à l'État chinois de s'infiltrer dans toutes les sphères de la vie des Ouïgours et d'exercer une emprise puissante sur leur situation juridique, leur esprit et les générations futures.

Remerciements

Le Projet de défense des droits des Ouïgours tient à souligner le courage des victimes qui ont osé prendre la parole et témoigner de leur expérience.

Le Projet de défense des droits des Ouïgours remercie également M. Abdulmuqtedir Udun, qui a contribué à la rédaction du présent rapport et prodigué ses précieux conseils de manière dévouée et bénévole.

Le Projet de défense des droits des Ouïgours remercie M. Phil Kretzmar pour son travail et le temps consacré à la révision du contenu du rapport.